

## TARIFS DES COLLECTIVITES POUR L'ACCES EN DECHETERIE A COMPTER DU 01/01/2023

TARIF : ABONNEMENT ANNUEL DE 50 €

Incluant un forfait de 4m<sup>3</sup> de déchets verts pour l'accès en déchèterie.  
Les apports au-delà seront facturés l'année suivante en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.  
Pour le dépôt des déchets encombrants, gravats, bois, plastiques, cartons et Métaux,  
il faut utiliser la carte « collectivités » qui n'est pas payante.

Apports limités à 2 m <sup>3</sup> par semaine	Nature des déchets	m <sup>3</sup> supplémentaire (au-delà de 4 m <sup>3</sup> à l'année)
	<i>Encombrants</i>	carte « collectivités »
	<i>Gravats</i>	carte « collectivités »
	<i>Bois</i>	carte « collectivités »
	<i>Végétaux</i>	20 € / m <sup>3</sup>
	<i>Plastiques</i>	carte « collectivités »
	<i>Cartons</i>	carte « collectivités »
	<i>Métaux</i>	carte « collectivités »
	<i>Meubles</i>	carte « collectivités »

Catégories des déchets dangereux		Nature des déchets	Tarifs	
10 kg par semaine Pour les quantités supérieures : prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera.	<i>Catégorie 1</i>	<i>Emballages souillés Filtres à huile de voiture Peintures/Solvants</i>	Déchets dangereux non inclus dans le forfait de 4m <sup>3</sup> annuel (Facturation dès le premier apport)	2,50 € / kg
	<i>Catégorie 2 et 3</i>	<i>Aérosols pleins ou vides Phyosanitaires Produits non identifiés Autres déchets toxiques</i>		5,00 € / kg
	<i>Catégorie 4</i>	<i>Batteries Cartouches d'encre Huiles de vidange Huiles de friture Piles Ampoules/Néons Radiographies</i>	Gratuit	